

CONSULTATION POUR L'ELABORATION DU BUDGET 1979 DE LA VILLE

L'équipe municipale, élue en Mars 1977, s'était engagée à préparer le budget à livre ouvert. Elle n'ignorait pas, en faisant cette promesse, les difficultés pratiques d'un tel engagement. Elle n'entend pas, non plus, se déssaisir des responsabilités normales qui incombent aux élus en matière de choix définitifs.

Il apparaît, cependant, que vous pouvez largement contribuer à arrêter les choix et à délimiter les secteurs d'investissement dans le temps, ce qui ne manquera pas d'avoir des conséquences sur le montant des impôts locaux.

Notre équipe ne saurait non plus oublier le caractère extrêmement regrettable de la politique de l'Etat depuis 20 ans vis à vis des communes. Cette politique tend à transférer sans cesse de nouvelles charges aux communes sans qu'aucune compensation en matière de recette soit donnée. Ainsi les communes françaises sont contraintes à augmenter la pression fiscale.

Le Conseil Municipal de Montpellier s'associe au sentiment de l'immense majorité des maires de France qui exigent une redistribution complète de la fiscalité française, donner aux communes les moyens

des charges qu'elles doivent assumer. De la part du Gouvernement, depuis le rapport Mondon, cette promesse est devenue un «serpent de mer» qui ressort régulièrement avant chaque élection, mais jusqu'à maintenant aucune promesse n'a été tenue. C'est donc dans un cadre qui assujetti étroitement les communes que nous devons préparer le budget 1979.

Nous vous proposons de vous consulter en deux étapes :

Dans ce numéro, le questionnaire portera sur vos choix principaux entre les différents secteurs d'intervention de la municipalité. Au sein de chacun de ces secteurs, des questions vous seront posées sur les priorités. Vos réponses à cette première partie de l'enquête seront dépouillées en Décembre et nous aideront à fixer l'avant-projet de budget primitif 1979 de la

Ville. Nous étudierons les conséquences financières de ces choix avec diverses possibilités.

La deuxième partie de l'enquête vous sera présentée dans le numéro de Janvier de «Montpellier Votre Ville». Elle vous donnera

d'abord, à titre indicatif, le coût des grands investissements que vous souhaitez, ensuite elle proposera divers types de budgets plus ou moins ambitieux avec les conséquences fiscales et vous demandant votre avis aux termes de cette

enquête. Courant Février, le Conseil Municipal votera le budget définitif en assumant pleinement ses responsabilités.

Georges FRECHE,
maire de Montpellier
Le Conseil Municipal

LA NICHE
liste de mariage

CADEAUX ET ARTS DE LA TABLE
8, rue de l'Aiguillerie - Montpellier
Tél : 72.40.77

SOGELEC
SOCIETE GENERALE
D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
907, avenue de Saint-Maur
34 - MONTPELLIER
Téléphone : 72.45.93

LES CHAUMIERES
ENSOLEILLEES
VILLAS PERSONNALISEES

La différence est dans nos Conceptions et nos Prestations. Pas dans les Prix ... !

SIEGE SOCIAL
15, Rue de L'Arquebuse
34000 MONTPELLIER
Tél : 79.76.19 - 79.76.59

AGENCE
18, Avenue Wilson
34500 BEZIERS
Tél : 62.40.76

Je désire prendre un rendez-vous avec un de vos agents.

NOM PRENOM
ADRESSE.....
VILLE..... CODE POSTAL.....
TÉL.....
Avez-vous un terrain **OUI NON**
Lieu de la construction



QUESTIONNAIRE REPONSE

(Ce questionnaire est à retourner à «M. le Maire, Service des Relations avec la Population, Hôtel de Ville, le Polygone - 34000 MONTPELLIER») Vous pouvez aussi le déposer aux hôtesses de la Mairie, dans les Mairies annexes ou à l'annexe itinérante de la Mairie, le bus «Lou Clapas».

QUESTION 1.

Les Priorités par secteur :

Voici les grands secteurs de l'action municipale où se font les principaux investissements. Voulez-vous en retenir 3 par ordre de priorité.

2 - Secteur Social

(Aide aux plus démunis, personnes âgées, handicapés)

2 - Secteur Culturel

(Musées, Théâtre, Lyrique, Bibliothèque, aide à la création)

3 - Secteur Education

(Ecoles, REstaurants, accueil pendant les jours de classe)

4 - Secteur Sportif

(Investissements terrains, aides aux clubs, Ecole municipale des Sports, transport vers les terrains de sport)

5 - Secteur Santé

(Hygiène, Aide aux initiatives pour les Centres de Santé, Crèches, Halte garderies).

6 - Secteur Urbanisme

(Rues Piétonnières, Rénovation Centre Ville, création de centres de quartiers, Maisons pour tous, politique foncière, Plan de circulation, Etudes d'Urbanisme)

7 - Secteur Environnement et Cadre de Vie

(Enfance, espaces verts, lutte contre la pollution : Cereirede, Aménagement Lez et Mosson, Régie des Pompes funèbres)

8 - Secteur Circulation, Nettoyement

(Transports en commun, nettoyage)

9 - Secteur Fêtes dans la ville et Vie et Quartiers

(Festivités, lieu de fêtes populaires, jumela-

ges, animation des quartiers, carnaval, St Jean, Aide à la vie associative)

10 - Secteur Voirie, Eaux, assainissement

(Entretien des chaussées, Rocade, éclairage, assainissement, eaux, trottoirs)

11 - Participation au développement économique

(Extension de la ZOLAD, création de zones artisanales, nouvelles zones industrielles)

Mes trois priorités :

- 1) Secteur N°
2) Secteur n°
3) Secteur n°

Merci d'indiquer les secteurs de vos trois priorités par leur numéro et non en toutes lettres

Question II

Au sein du SECTEUR SOCIAL qui avait reçu le numéro 1, voulez-vous désigner vos deux priorités :

1 - Aide aux personnes âgées

(Installation du téléphone, rénovation du logement, clubs du 3ème age, résidences foyers)

2 - Aide aux chômeurs

3 - Aide aux Handicapés

(Transports, accessibilités aux bâtiments publics)

4 - Gratuité des transports en commun, réduction ou gratuité Théâtre, Musées, etc...

5 - Animation de la vie du 3ème age ; universités, fêtes dans les clubs, voyages...

Mes deux priorités :

- Priorité n°
Priorité n°

Question III

Au sein du SECTEUR CULTUREL qui avait reçu le numéro 2, voulez-vous désigner vos deux priorités :

1 - Renaissance de l'Opéra de Montpellier

(Lyrique, théâtre, concerts)

2 - Création d'un espace culturel dans les sous-sols du théâtre

3 - Animation théâtrale des quartiers

4 - Aide aux associations culturelles

5 - Développement de l'enseignement musical et instrumentalisation du 1er cycle dans les quartiers.

6 - Création d'annexes de la bibliothèque dans les Maisons pour tous

7 - Mise en place de la réforme à l'Ecole des Bexux Arts

Mes deux priorités

- 1) Priorité n°
2) Priorité n°

Question IV

Au sein du SECTEUR EDUCATION qui avait reçu le numéro 3, voulez-vous désigner vos deux priorités :

1 - Reconstruction des écoles en mauvais état

2 - Sécurité des enfants (Bâtiments, sortie des écoles)

3 - Restaurants scolaires

4 - Décoration et animation des écoles

5 - Centres d'accueil du matin et du soir pour les enfants dont les parents travaillent.

6 - Action en faveur du développement de l'enseignement technique.

Mes deux priorités :

- 1) Priorité n°
2) Priorité n°

NOTA : Le Conseil Municipal vient d'adopter le principe de la construction d'une cuisine centrale scolaire pour 12.000 repas par jour.